

## FICHE DE RESERVATION

### SEJOUR CHANT ET DETENTE – DU 7 AU 12 MAI 2018 - ITALIE

#### CHORISTE

NOM : .....	Prénom : .....	
Adresse : .....		
Téléphone : .....	@Mail : .....	
<b>Pupitre : Soprane</b>	<b>Alto</b>	<b>Homme</b>

#### ACCOMPAGNATEUR

NOM : .....	Prénom : .....	
Adresse : .....		
Téléphone : .....	@Mail : .....	
Choriste : <input type="checkbox"/>	Non Choriste : <input type="checkbox"/>	
<b>Pupitre : Soprane</b>	<b>Alto</b>	<b>Homme</b>

Si vous faites partie d'une chorale, **@mail de l'association** : .....

#### REGLEMENT INTERIEUR DE LA NOTE BLEUE

##### SEJOUR CHANT ET DETENTE

Le tarif du séjour comprend :

- Le transport A/R en car de grand tourisme aux départs de Vif, Grenoble et Voiron en direction de Lido Di Jesolo en Italie,
- L'hébergement en chambre double ou single (supplément à prévoir) **en pension complète à l'Hôtel Vina Del Mar Pineta \*\*\*\* pendant 6 jours/5 nuits** du lundi 7 mai à partir de 16h dîner inclus au samedi 12 mai 2018 à 14h déjeuner inclus,
- L'apéritif de bienvenue,
- La soirée "scène ouverte" organisée par La Note Bleue,
- La soirée dansante à l'hôtel,
- Les transports A/R en car grand tourisme de l'hôtel vers Padoue et Venise (avec 1 city pass valable toute la journée inclus pour Venise),
- Pour le choriste uniquement : les ateliers chant avec pianiste et chef de chœur, partitions, fichiers d'apprentissage et la prestation à l'hôtel,
- L'assurance annulation et assistance multirisques (voir CGV sur le site).

#### CONFIDENTIALITE

Il est strictement interdit de diffuser et/ou donner sous quelque forme que ce soit les fichiers d'apprentissage (partitions, voix de chaque pupitre, playbacks, ... etc) à toute personne ne participant pas au séjour, sous peine de poursuites.

#### REGLEMENT DU SEJOUR

La réservation est obligatoire. La totalité du montant du séjour doit impérativement être réglée au moment de la réservation. Les chèques vacances sont acceptés. Il est possible de régler en 1, 2 ou 3 fois par chèque(s).

**Echéancier de règlement : En une fois : 04/02/2018 ; en deux fois : 04/02/2018 et 04/03/2018 ; en trois fois : 04/02/2018 ; 04/03/2018 et 04/04/2018.**

La réservation est nominative. **ATTENTION ! Tout séjour commencé est dû dans son intégralité sauf en cas de maladie, décès, accident, .... Voir conditions générales de notre assurance voyages sur le site.**

La Note Bleue se réserve le droit d'annuler le séjour en cas de force majeure ou si un nombre minimum suffisant de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, celui-ci sera intégralement remboursé.

## REMBOURSEMENT DU SEJOUR

La réservation enregistrée est définitive et confirmée par mail ou à défaut par téléphone dès réception de la présente fiche de réservation.

En cas d'annulation et selon les conditions générales de l'assurance assistance et annulation à laquelle La Note Bleue a souscrit (voir sur notre site) vous pourrez être remboursée. Votre annulation de séjour devra impérativement être justifiée.

## CONCERT

La Note Bleue organise un concert de 20 mn maximum en fin de séjour afin de présenter publiquement le travail réalisé par les choristes durant la semaine. Cette manifestation fait partie intégrante du séjour. Aussi, la présence de chacun est obligatoire sauf en cas de maladie ou d'évènement personnel empêchant ce dernier d'y assister.

## UTILISATION DES LOCAUX

L'utilisation des locaux de l'hôtel se fait dans le respect du règlement intérieur de ce dernier. En respect de la législation en vigueur, il est interdit de fumer dans ces locaux.

## COMMUNICATION

Chaque choriste ou son responsable légal donne l'autorisation à La Note Bleue d'utiliser son image sur tout support de communication.

## TARIFS

	CHORISTE ET ACCOMPAGNATEUR CHORISTE	ACCOMPAGNATEUR
<b>CHAMBRE DOUBLE</b> <input type="checkbox"/> lit double <input type="checkbox"/> 2 lits simples	<b>675 €</b>	<b>635 €</b>
<b>CHAMBRE SINGLE</b>	<b>740 €</b>	<b>700 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>..... €</b>	<b>..... €</b>

## MODE DE REGLEMENT

Espèces : .....

Chèques vacances : .....

Chèque(s) bancaire(s) :  1 fois

2 fois

3 fois

**A l'ordre de La Note Bleue.**

	Encaissement	Montant	Banque	N° chèque	Date du chèque
1 <sup>er</sup> chèque	04/02/2018				
2 <sup>ième</sup> chèque	04/03/2018				
3 <sup>ième</sup> chèque	04/04/2018				
1 <sup>er</sup> chèque	04/02/2018				
2 <sup>ième</sup> chèque	04/03/2018				
3 <sup>ième</sup> chèque	04/04/2018				

Fait à : .....

Le : .....

**Signature(s) du choriste et de l'accompagnateur s'il y a :**

**Fiche de réservation à retourner avant le 3 Mars 2018 complétée, signée et accompagnée de son(s) règlement(s) par chèque(s) à :**

**La Note Bleue, 2 Rue de la Morillère, 38360 SASSENAGE**

**04 76 45 95 10 | 06 17 60 18 65**

**[lanotebleue38@orange.fr](mailto:lanotebleue38@orange.fr) | [www.lanotebleue38.com](http://www.lanotebleue38.com)**